SNUipp FSU 31
52 rue Jacques Babinet
31100 Toulouse
snu31@snuipp.fr
05 61 43 60 62

Toulouse le 17 décembre 2012

à Mesdames et Messieurs les Maires de la Haute Garonne,
Mesdames et Messieurs les Maires-Adjoints chargé-e-s de l'enseignement

Mesdames et Messieurs,

Depuis plusieurs années, nous avons informé sur la situation très difficile de l'école en Haute Garonne. Celle-ci a besoin d'une dotation d'urgence pour répondre à la très forte augmentation démographique. En effet, le taux d'encadrement à cette rentrée s'est effondré pour atteindre le triste record de 4,98 enseignants pour 100 élèves dans les écoles. Il faut remonter à 1995 (17 ans en arrière) pour revenir à une telle situation.

En cette année scolaire, l'école est au cœur de nombreux débats. Ces débats se sont organisés sans prendre l'avis des enseignants dans leur ensemble et sans écouter sérieusement les organisations syndicales. Au-delà de celle très positive de l'arrêt des fermetures de postes dans l'Education Nationale, les autres annonces ministérielles vont difficilement se concrétiser dans les faits au vu des prévisions budgétaires.

Dans notre département, rendre possible la scolarisation des moins de 3 ans dans les zones rurales et les quartiers populaires, abaisser les seuils parmi les plus élevés de France en particulier en maternelle, le «plus de maîtres que de classes», rétablir tous les postes de Rased, assurer la formation initiale et continue, et améliorer ne serait-ce que le remplacement nécessiteraient la création d'un nombre de postes bien supérieur à ce que laisse présager la dotation académique.

Et à ce jour, seulement 305 places sont ouvertes au concours 2013 des professeurs des écoles pour les 8 départements de l'académie. Ce qui ne fait que compenser les départs en retraite.

Nous comptons sur votre engagement d'élu attaché à la réussite de tous les élèves, pour soutenir l'école publique en Haute Garonne.

Le SNUipp-FSU a publié les résultats d'une enquête menée auprès de tous les enseignants du 1er degré. Ce sont 24000 collègues qui ont répondu et qui signifient clairement les priorités qu'ils voudraient voir mises en place par le gouvernement pour améliorer le système éducatif.

Parmi ces priorités les rythmes arrivent en dernière place loin derrière la baisse du nombre d'élèves par classe, la réforme de la formation des maîtres, le développement du travail en petits groupes avec plus de maîtres que de classes et l'attribution de plus de moyens aux écoles qui concentrent des difficultés.

Nous craignons que la position prise par le gouvernement d'étaler cette réforme sur 2 ans, ne soit pas en mesure d'apaiser le débat. Nous considérons que la véritable urgence et priorité de la refondation de l'école, doit être la réduction des inégalités scolaires. Or cette priorité restera occultée par les nombreuses questions qui ne manqueront pas d'être agitées dans les communes qui souhaiteront mettre en œuvre cette réforme dès la rentrée 2013.

La réforme des rythmes scolaires est apparue comme mal préparée, hasardeuse et créatrice de dissensions voire d'inégalités territoriales. Elle doit être l'aboutissement d'une concertation large dont les municipalités comme les enseignants ne peuvent être tenus à l'écart.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU demande la consultation des enseignants, des parents et des élus. Il propose la réunion des conseils d'école et du CDEN avant toute modification de l'organisation actuelle, avec l'exigence que soit garantie l'égalité de l'offre éducative sur tout le territoire et donc, pour cela, un engagement financier pérenne de l'Etat.

Le SNUipp-FSU 31 demande à tous les élus du département de reporter la mise en place de toute modification des rythmes scolaires, pour que les vraies réformes à même de faire évoluer notre système scolaire, restent au cœur de l'action gouvernementale.

Il souhaite qu'en tout état de cause, les conditions de vie et de travail des enseignants ne soient pas dégradées tant pour les personnels travaillant sur la semaine à 4 jours que pour ceux exerçant sur neuf demi-journées, que les mercredis matins libérés permettent la concertation et les animations pédagogiques et ainsi préserver les mercredis après midi. Pour la rentrée 2013 aucun passage autoritaire à une nouvelle organisation de la semaine scolaire ne doit être organisé sans accord des écoles et des communes.

Soyez assurés, Mesdames et Messieurs, de notre attachement au service public d'éducation.

Pour le SNUipp-FSU 31
Le secrétaire départemental,
Laurent Cadreils